

La valeur négative de l'interrogation totale :
son influence sur l'interprétation des interrogatives portant
sur des concessives et sur des conditionnelles

Mon exposé aura trois parties. D'abord je présenterai un groupe d'observations relatives à l'emploi de l'interrogation totale. Elles me semblent avoir quelque chose d'étonnant dans la mesure où elles font apparaître une asymétrie dans les faits observés. A ce titre elles demandent explication. Ensuite je présenterai, d'une façon ultra-simplifiée, les instruments théoriques dont j'aurai à me servir. Ces instruments viennent de la théorie de l'argumentation dans la langue telle que la développe actuellement Marion Carel. Enfin, au moyen de ces instruments, je tenterai une explication des faits présentés au début.

1. Une différence de comportement entre phrases doxales et paradoxales lorsqu'elles sont l'objet d'interrogations

On commencera par considérer les énoncés (1) et (2) :

- (1) si la route est mauvaise, Paul viendra en voiture
- (2) même si la route est mauvaise, Paul viendra en voiture

Je supposerai, pour (1), une paraphrase comme: « de mauvaises conditions de route (verglas, encombrements...) *amèneraient* Paul à prendre sa voiture ». On admettra facilement, je pense, qu'il s'agit d'un énoncé paradoxal (au sens ordinaire du mot : il exprime une croyance *contraire* aux croyances habituellement reconnues comme raisonnables et selon lesquelles les mauvaises conditions de route *détournent* de prendre sa voiture). La notion de paradoxe ainsi comprise est de type sociologique plutôt que linguistique et je m'en sers uniquement dans la phase observationnelle de mon travail. Par la suite, dans la phase explicative, je proposerai une notion de paradoxe qui sera purement linguistique. On notera que le caractère paradoxal de (1) peut être imputé soit au locuteur, qui penserait que les mauvaises conditions de route sont une raison d'aller en voiture, soit au personnage Paul, qui se référerait à la règle précédente, règle que le locuteur lui-même, peut-être, ne partage pas.

L'énoncé (2) en revanche ne présente aucun caractère paradoxal. On pourrait le paraphraser comme « de mauvaises conditions de route n'empêcheraient pas Paul de prendre sa voiture ». Certes, Paul transgresse la règle ordinaire selon laquelle on ne prend pas sa voiture quand la route est mauvaise, mais lui, comme le locuteur, la reconnaissent. L'un et l'autre admettent que les mauvaises conditions de route sont un obstacle à l'utilisation d'une voiture, mais cet obstacle est en l'occurrence négligé. Ainsi, il ne peut pas être question de paradoxe puisque la validité du principe est reconnue au moment même où il est violé. D'une façon générale les concessives en *même si* signalent une

¹ Cette paraphrase laisse intentionnellement de côté l'interprétation qui donnerait un sens restrictif à l'expression « route mauvaise », en lui faisant désigner le seul mauvais état de la chaussée, par exemple le verglas : dans ce cas, en effet, on pourrait imaginer que Paul choisisse de conduire sur une route verglissée parce que cela l'assure, disons, d'éviter les encombrements. Une telle lecture enlève à (1) son caractère paradoxal car Paul prend alors sa voiture pour une raison généralement reconnue comme valable, à savoir l'absence d'encombrements.

anomalie, une norme non suivie, mais cela ne suffit pas toujours à constituer un paradoxe, car la règle elle-même n'est pas mise en question et une règle contraire ne lui est pas substituée.

Je vais maintenant soumettre (1) et (2) à une interrogation totale, et produire ainsi les énoncés (3) et (4) :

(3) Est-ce que, si la route est mauvaise, Paul viendra en voiture ?

(4) Est-ce que, même si la route est mauvaise, Paul viendra en voiture ?

(4) n'a visiblement aucun caractère paradoxal, tout comme l'affirmation (2) dont il découle. Le locuteur (ou le personnage Paul) voit toujours les mauvaises conditions de route comme une raison de ne pas circuler en voiture. L'asymétrie dont il a été question plus haut, et, par suite, le problème linguistique, sont liés à (3), transformation interrogative de (1). Car on s'aperçoit que (3) est ambigu, ce que n'était pas (1). On peut en effet d'une part lui attribuer un sens paradoxal, comme à sa base (1) : il a alors la paraphrase « est-ce que de mauvaises conditions de route amèneraient Paul à prendre sa voiture ? ». Mais on peut lui donner aussi une interprétation non paradoxale, correspondant à la paraphrase « est-ce que de mauvaises conditions de route empêcheraient Paul de prendre sa voiture ? », et (3) se rapproche alors de l'énoncé (2), qui n'est pourtant pas sa source syntaxique. Apparaît ainsi une première asymétrie : l'interrogation a des effets différents sur l'énoncé conditionnel (1), et sur le concessif (2) : elle conserve la « croyance » sous-jacente au concessif (2), alors qu'elle peut soit conserver soit inverser celle qui est sous-jacente au conditionnel (1).

Il m'est arrivé, pour décrire ces faits, de proposer une règle, selon laquelle l'interrogation efface, au profit du concessif, la différence « idéologique » entre le conditionnel et le concessif, entre *si* et *même si*, qui deviendraient ainsi interchangeables sous l'interrogation. En fait la situation est plus compliquée. D'une part nous avons vu que la différence n'est pas totalement effacée : la conditionnelle interrogative ne devient pas purement et simplement, du point de vue sémantique, une concessive, mais elle acquiert une ambiguïté qu'elle n'avait pas à l'origine. D'autre part ma « règle » ignorait une deuxième asymétrie, liée à la présence d'un paradoxe dans l'un des énoncés affirmatifs de base : elle généralisait à partir des énoncés (1) et (2), sans tenir compte de la valeur paradoxale du premier, valeur qui me semble jouer un rôle crucial dans l'effet de l'interrogation.

On l'apercevra en remplaçant (1) et (2) par (5) et (6) :

(5) Si la route est bonne, Paul viendra en voiture

(6) Même si la route est bonne, Paul viendra en voiture

Dans ces nouveaux exemples, c'est la concessive (6) qui est paradoxale, et la conditionnelle (5) qui est « idéologiquement normale », les deux énoncés n'ayant, comme c'était déjà le cas pour (1) et (2), aucune interprétation commune. Que se passe-t-il lorsqu'on les transforme en interrogations, de façon à obtenir (7) et (8) ?

(7) Est-ce que, si la route est bonne, Paul viendra en voiture ?

(8) Est-ce que, même si la route est bonne, Paul viendra en voiture ?

On s'aperçoit que (7) et (8) sont aussi différents l'un de l'autre que le sont (5) et (6) : (7), qui demande si de bonnes conditions de route amèneraient Paul à venir en voiture, n'est pas plus paradoxal que sa source (5), et se réfère au même principe de sens commun « de bonnes conditions de route sont une raison pour prendre sa voiture ». Quant à (8), il garde le caractère paradoxal de sa source (6), en s'appuyant sur la croyance contraire, selon laquelle une bonne route (aussi bien en qui concerne l'état du sol que la visibilité ou la circulation) doit détourner de la conduite automobile. (8)

demande si Paul ne va pas, pour une fois, transgresser ce principe paradoxal (dont lui ou le locuteur se réclament par ailleurs), et adopter en l'occurrence, par infidélité à une telle *croissance*, le *comportement* banal. Je me résume : (7) et (8), contrairement à (3) et (4), n'ont pas d'interprétation commune : le second est toujours paradoxal et le premier ne l'est jamais. L'interrogation totale n'a donc pas, c'est la deuxième asymétrie que j'ai annoncée, les mêmes effets quand elle est appliquée au couple d'énoncés (1)-(2) (composé d'une conditionnelle paradoxale et d'une concessive doxale), et quand elle est appliquée au couple (5)-(6) (composé d'une conditionnelle doxale et d'une concessive paradoxale). Dans le premier cas, elle efface partiellement la différence « idéologique » entre les affirmations en *si* et en *même si*, dans le second, elle la maintient. Tels sont les « faits » que je voudrais expliquer (« expliquer » signifie ici « calculer à partir de certaines hypothèses générales »).

2. Postulats et instruments théoriques

Pour expliquer l'observation présentée en 1., je me placerai dans le cadre de la théorie de « L'argumentation dans la langue » (par abréviation A.D.L.) que je développe, depuis vingt-cinq ans environ, avec Jean-Claude Anscombe. Cette théorie a pris récemment, avec les travaux de Marion Carel, une forme nouvelle, visant à radicaliser la théorie en renonçant aux facilités et aux concessions que nous nous autorisons dans les présentations précédentes, et c'est cette forme, dite « Théorie des Blocs Sémantiques » (par abréviation T.B.S.), que je vais utiliser. Je suis obligé de présenter les éléments de la T.B.S. dont je me servirai, car il y aurait quelque optimisme, encore plus que pour l'A.D.L. en général, à la supposer connue. Je vais le faire aussi rapidement que possible, en suppliant le lecteur de ne pas croire qu'il s'agit d'un exposé complet de la théorie.² Le parti -pris général de l'A.D.L. est de décrire le sens d'une entité linguistique (mot, syntagme, énoncé, enchaînement d'énoncés) comme un ensemble de discours évoqués par cette entité, sans donc faire intervenir dans le sens aucun élément référentiel ou cognitif. Plus particulièrement les discours pris en compte dans notre définition du sens étaient des enchaînements de deux énoncés au moyen d'un connecteur du type de *donc*, les emplois de *donc* auxquels nous nous référions étant ceux où il semble unir un argument et sa conclusion. Ces enchaînements sont appelés « enchaînements argumentatifs », ou encore « argumentations ».

Une des originalités de la T.B.S. est d'admettre au même titre, comme constitutifs du sens, des enchaînements que l'on appelle souvent concessifs, réalisés par exemple au moyen de connecteurs comme *pourtant*, *bien que*, *même si* : ils entrent, comme les premiers, dans la catégorie des « argumentations ». (ce qui amène bien sûr à priver ce terme de toute référence à une activité de persuasion, ou même de démonstration). Les enchaînements du type de *donc* sont dits « normatifs », ou encore « argumentations en DC » : leur connecteur signale qu'une norme a été respectée. Ceux du second type sont dits « transgressifs », ou encore « argumentations en PT » : leur connecteur signale qu'une norme a été violée : les uns comme les autres posent ainsi l'existence d'une norme, mais pour dire soit qu'elle a été suivie, soit quelle a été enfreinte.

² Sur l'A.D.L., voir par exemple Ducrot 1981, et Anscombe, Ducrot 1983. La T.B.S. a été élaborée par M. Carel dans sa thèse de l'E.H.E.S.S., 1992, *Vers une formalisation de la théorie de l'« argumentation dans la langue »*. L'idée centrale en est exposée dans Carel 1995, et la version standard de la théorie est donnée dans Carel, Ducrot 1999 et Ducrot, Carel, 1999, ainsi que dans Carel 2001 et Ducrot 2001.

Parmi les argumentations « X + Connecteur+ Y » constitutives du sens d'une entité E, la T.B.S. distingue, en ce qui concerne leur rapport avec E, deux grandes catégories, les argumentations internes et externes. Sont dites « externes » celles qui ont pour X (premier segment de l'enchaînement) ou pour Y (second segment) l'entité E elle-même. Elles sont donc soit du type « E + Connecteur + Y », soit du type « X + Connecteur + E ». Prenons par exemple pour E un énoncé du type « O est mauvais » (où « O » peut désigner un objet, une personne, une situation). Il contient dans son sens, au titre d'argumentations externes, des enchaînements en DC comme « O est mauvais donc O est à refuser) et des enchaînements en PT comme « O est mauvais pourtant O n'est pas à refuser » - le terme *refuser* est ici utilisé comme terme générique, qui désigne toute attitude négative et peut, selon le O dont il s'agit, se paraphraser par *exclure, ne pas utiliser, combattre...*etc. (Je mentionne seulement l'autre façon dont une argumentation peut appartenir au sens d'une entité E: ce sont les argumentations « internes », qui constituent des reformulations de E. Je n'aurai pas, dans cet exposé, à utiliser explicitement ce concept.)

Cette conception du sens va permettre de décrire la négativité (dont la négation au sens strict, celle qu'exprime en français le morphème *ne...pas*, est seulement un cas particulier), et, d'autre part, de construire, comme je l'avais annoncé, une notion de paradoxe définie de façon purement linguistique, sans recours à l'idée de croyances sociales. Je commence par la négativité, catégorie très générale, qui peut certes être marquée par l'insertion du verbe à l'intérieur de *ne...pas*, mais aussi en lui donnant comme sujet ou comme complément le mot *peu* ou un syntagme en *peu de*, ou encore en faisant précéder une proposition d'un préfixe comme *je doute que* –énumération qui n'a pas la moindre prétention à l'exhaustivité, mais vise seulement à montrer l'étendue de la notion que je vais décrire. Si la notion de négativité est fort vaste (beaucoup plus en tout cas que celle de négation), l'application de la négativité dont je vais parler ici est tout à fait restreinte : je me bornerai à ce qui concerne les exemples que j'analyse, où la négativité porte sur des enchaînements argumentatifs « X + Connecteur + Y » (je laisserai donc de côté son application à des mots ou à des propositions). Soit une argumentation du type: « X DC Y », par exemple *si X, alors Y*. Si on applique à cet enchaînement un opérateur de négativité, par exemple en lui préfixant *Il est faux que*, ou en lui répliquant *C'est faux*, on obtient une argumentation « X PT neg-Y » (où « neg-» désigne un quelconque opérateur de négativité) qui, dans mon exemple, pourrait être, entre autres possibilités, *même si X, il n'est pas sûr que Y*. Inversement une argumentation « X PT Y » soumise à la négativisation, donnera « X DC neg-Y ». Ainsi *même si X, Y* pourra être transformé en *si X, je doute que Y*. Il faut spécifier que cette double règle doit être limitée à ce que j'appellerai « le cas général », en excluant les cas où l'argumentation de départ est « paradoxale », terme qui va maintenant être défini.

Une argumentation « X DC Y » est paradoxale si le sens de X (en entendant par « sens », comme le demande l'A.D.L, un certain ensemble d'enchaînements argumentatifs évoqués par X), contient entre autres, *du fait de la structure linguistique de X*, une argumentation du type « X PT Y ». Cette dernière argumentation doit ainsi, si on utilise le vocabulaire défini plus haut, appartenir à l'argumentation *externe* structurellement attachée au premier segment, à savoir X, de l'enchaînement paradoxal (une autre source de paradoxe serait que ce soit le sens du second segment, Y, qui

³ Ce que j'appelle, dans cet exposé, « type d'enchaînements », est ce qui, dans la terminologie de la T.B.S., est appelé « aspect argumentatif ».

contienne, linguistiquement, « X PT Y »). De la même façon « X PT Y » est paradoxal si « X DC Y » est structurellement attaché à X ou à Y.

On peut appliquer cette définition aux exemples d'argumentations intervenant dans le « fait » que j'ai à expliquer. Ainsi (1) doit être dit « paradoxal ». En effet l'enchaînement *Si la route est mauvaise, Paul viendra en voiture* est du type « route mauvaise DC utilisation de la route ». Or, si l'on admet la description de *mauvais* proposée il y a un instant, le segment *la route est mauvaise* évoque, d'après sa structure sémantique propre, des enchaînements externes du type « la route est mauvaise PT elle n'est pas à refuser », c'est-à-dire, si le refus se spécifie comme non-utilisation, « la route est mauvaise PT utilisation de la route ». Le premier segment de l'enchaînement (1) évoque donc le même type d'enchaînement que (1) lui-même, mais avec un PT là où (1) comporte un DC, ce qui amène à le tenir pour « paradoxal » au sens de la T.B..S (en ce sens, le paradoxe n'a rapport ni à la nature du comportement décrit, ni aux opinions sociales sur ce comportement, mais aux choix lexicologiques faits pour le décrire : choix d'un connecteur, en l'occurrence DC, opposé à celui, en l'occurrence PT, qu'évoque le mot *mauvais* également choisi pour le décrire). Inversement on voit facilement que (2) *Même si la route est mauvaise, Paul viendra en voiture* n'est pas paradoxal, puisque le choix du connecteur *même si* introduit un PT à la même place où un PT apparaît dans les enchaînements constitutifs du sens proprement linguistique du mot *mauvais* : cette identité assure même ce que nous appelons le caractère « doxal » de (2). Je laisse le lecteur vérifier que les enchaînements (5) et (6), qui reprennent (1) et (2) en remplaçant *mauvaise* par *bonne*, sont, pour le premier, doxal et, pour le second, paradoxal : il suffit d'adopter pour *bon* une description inverse, en ce qui concerne l'argumentation externe, de celle proposée pour *mauvais* : dire qu'une chose est bonne, c'est poser qu'elle doit *de ce fait* (DC) ne pas être refusée ou qu'elle ne peut l'être que *malgré* (PT) ce caractère.,

(NB. Je signale seulement en passant, car cela n'interviendra pas dans mon exposé, que la définition de l'argumentation paradoxale permet de définir aussi le caractère paradoxal d'entités plus petites que l'enchaînement, par exemple de mots : un mot est paradoxal s'il peut être reformulé, paraphrasé, au moyen d'une argumentation paradoxale. Ce serait le cas pour *masochiste*, si on paraphrase *O est masochiste* par *O est heureux s'il souffre*, enchaînement qui relève du type général « Souffrance DC bonheur », alors que le mot *souffrance* implique au contraire de mettre un PT entre ces deux termes. Ainsi l'épicurien de l'antiquité, qui trouvait le bonheur *dans* la souffrance, est paradoxal, au sens de la T.B.S., alors qu'il faut appeler « doxal » le stoïcien qui s'efforce d'être heureux *malgré* la souffrance -même si cette dernière attitude s'oppose aux croyances sociales, et est habituellement tenue pour paradoxale, au sens qu'a ce mot dans la langue ordinaire .)

Une fois en possession de ce concept, proprement linguistique, de « paradoxe », il devient possible de compléter la description de la négativité donnée il y a un instant. Selon cette description, la négativisation d'une argumentation, d'une part, substitue au connecteur de l'enchaînement nié le connecteur opposé, et, d'autre part opère une négativisation de son second segment. Mais il avait été stipulé que cette règle vaut seulement dans « le cas général », à l'exclusion du cas où l'enchaînement nié est paradoxal. C'est ce cas qu'il faut maintenant traiter. D'abord on cherchera ce qui se passe lorsque l'enchaînement de départ est en DC. Supposons ainsi que l'on réponde « C'est faux », ou simplement « Non ! » à l'enchaînement

(1) Si la route est mauvaise, Paul viendra en voiture.

Le « c'est faux » ou le « Non ! » peuvent être paraphrasés, l'un comme l'autre, de deux façons tout à fait différentes, qui autorisent à parler de deux négations différentes pour (1). La première serait (9):

(9) Même si la route est mauvaise, Paul ne viendra pas en voiture..

Cette forme de négation suit la règle générale : elle remplace *si* (=DC) par *même si* (=PT), et introduit une négation dans le second segment. On notera qu'elle persévère dans le paradoxe de l'enchaînement de départ ; elle est en effet elle-même paradoxale, puisque le mot *mauvais* contient dans son sens des argumentations externes du type « mauvais DC refusé », qui se spécifie en « la route est mauvaise DC on ne l'utilise pas ».

Mais le « C'est faux » opposé à (1) a une deuxième interprétation possible, à savoir (10) :

(10) Si la route est mauvaise, Paul ne viendra pas en voiture.

Cette fois le paradoxe de l'enchaînement de départ est effacé, et la négation opère un retour à ce que nous appelons « doxa » : le discours décrivant l'attitude de Paul se conforme exactement au sens de *mauvais*, ce qu'on peut interpréter en disant soit que le locuteur, soit que le personnage Paul apparaissent, dans la réplique négative, comme respectueux du sens des mots, sens qui avait été contesté dans le discours auquel elle s'oppose (on notera qu'au point de vue des « faits », qui n'est pas notre point de vue, les deux interprétations de la négation disent la même chose : dans l'hypothèse de mauvaises conditions de route, Paul ne prendra pas sa voiture).

Pour achever la description de la négativité appliquée aux argumentations paradoxales, il reste à voir le cas où le paradoxe nié est un enchaînement en PT. La situation est plus simple que dans le cas précédent, et l'on peut poser que, cette fois, la règle générale est suivie : transformation du connecteur et négativisation du second segment. Il y a donc alors conservation du paradoxe. Je partirai de l'enchaînement paradoxal (6), déjà mentionné :

(6) Même si la route est bonne, Paul viendra en voiture.

Une réplique négative « Certainement pas » peut se paraphraser comme « Je suis sûr que si la route est bonne, Pierre ne viendra pas en voiture », enchaînement qui conserve le paradoxe, en remplaçant simplement sa forme en PT par une forme en DC.

Je me permets d'ajouter à cet exemple l'enchaînement (12), autre paradoxal en PT, qui semble démentir la règle précédente, car le résultat de sa négativisation n'est pas un enchaînement paradoxal -au sens ordinaire de ce terme. Mais il l'est au sens de la T.B.S., et son étude permettra de montrer que les deux définitions, sociologique et linguistique, du paradoxe, ne s'appliquent pas exactement à la même classe de faits, c'est-à-dire que les deux concepts n'ont pas tout à fait la même extension (même si, dans de nombreux cas, notamment dans ceux que j'ai traités jusqu'ici, ce qui est paradoxal dans un des sens l'est aussi dans l'autre).

(12) Même si on conseille à Paul de le faire, il le fera

Il y a ici un paradoxe, non seulement au sens ordinaire, mais aussi au sens de la T.B.S. En effet le verbe *conseiller* comporte, dans son sens strictement linguistique, des enchaînements du type « Conseillé DC fait », par exemple *Si on le lui conseille, il le fera*; ces enchaînements expriment l'idée que conseiller, c'est donner des raisons de faire, et qu'on n'arrive pas à définir ce mot sans mentionner une telle finalité. Supposons donc que l'enchaînement (12) soit nié par un « Certainement pas ». Cette réplique négative a pour sens « si on le lui conseille, il ne le fera pas », enchaînement que nos définitions amènent à étiqueter « paradoxal », même s'il est moins paradoxal, au sens ordinaire du mot, c'est-à-dire moins choquant, que nos autres exemples, une psychologie courante pouvant amener

à penser qu'un conseil trop insistant peut, en fait, être dissuasif. J'ai tenu à ajouter cet exemple car ce qui sera en jeu, dans mon explication des observations initiales, où les deux conceptions du paradoxe recouvrent à peu près les mêmes faits, c'est seulement notre définition linguistique du paradoxe.

3. Tentative d'explication.

L'explication que je vais proposer s'appuie sur la description sémantique de l'interrogation donnée dans Anscombe, Ducrot 1983, chapitre 5. Cette étude était consacrée à la fonction argumentative des énoncés comportant une interrogation totale (yes-no questions), Anscombe et moi entendions avant tout, par fonction argumentative d'un énoncé, la possibilité de l'utiliser comme argument pour d'autres énoncés : nous nous demandions donc, en désignant par « Est-ce que p ? » une interrogation totale portant sur un énoncé affirmatif « p », à quelles conclusions on peut enchaîner « Est-ce que p ? ». (Ce projet, reformulé dans les termes de la T.B.S., consiste à déterminer les « argumentations externes en DC » présentes dans le sens de « Est-ce que p ? »⁴). Notre thèse était que les conclusions possibles après « Est-ce que p ? » sont aussi des conclusions possibles après une négation de « p », et jamais des conclusions possibles à partir de l'énoncé positif « p ».

Anscombe et moi fondions notre thèse sur des observations comme la suivante. Supposons une situation de discours où la cherté d'un hôtel est considérée comme un argument pour ne pas y aller. Dans ce cadre « idéologique », on peut considérer comme raisonnable le discours (13) :

(13) Je voudrais aller dans cet hôtel. D'ailleurs est-il vraiment cher ?

Pour nous, cet emploi de *d'ailleurs*, le même qu'on trouverait dans « Ne mange pas tant ! D'ailleurs tu n'as pas vraiment faim », sert à introduire un argument en faveur de ce qui le précède – argument qui s'ajoute à un premier resté implicite. En supposant admise cette analyse, la question *Est-il vraiment cher ?* est donnée comme argument pour justifier le désir d'aller à un certain hôtel. Si c'est possible, c'est que cette interrogation a la même fonction, mais affaiblie, qu'aurait la négation *Il n'est pas vraiment cher*, fonction opposée à celle de l'affirmation *Il est vraiment cher*, qui ne pourrait pas, elle, suivre *d'ailleurs* dans (13) (en restant dans le cadre idéologique où nous nous sommes placés).

Appliquée aux enchaînements dont j'ai à traiter, la thèse Anscombe-Ducrot attribuée à *Est-ce que si a, b ?* une argumentation externe en DC analogue à celle que possède *Il est faux que si a, b*, ceci étant vrai également pour le couple *Est-ce que même si a, b* vs *Il est faux que même si a, b*. Mais je peux, étant donné la notion étendue de négativité dont je me sers ici, faire plus que poser une analogie entre les argumentations externes de *Est-ce que p ?* et de *Il est faux que p*. Une fois admis qu'il y a d'autres formes de négativisation que le refus brutal exprimé par *ne...pas* ou par *il est faux que*, il n'y a pas contradiction à soutenir que l'interrogation totale portant sur « p » est, comme la négation pure et simple de « p », une forme particulière de la négativisation de « p ». Soutenir cela, c'est faire l'hypothèse que les deux structures « Il est faux que p » et « Est-ce que p ? » ont une proximité sémantique qui va au delà de la coïncidence entre les enchaînements conclusifs dont elles sont

⁴ Plus précisément les argumentations normatives (=en DC) à droite, c'est-à-dire celles du type « Est-ce que p ? DC... ». Une étude plus complète devrait considérer aussi les enchaînements à gauche, c'est-à-dire ceux où « Est-ce que p ? » est conclusion, et qui sont, dans notre terminologie, du type « ...DC Est-ce que p ? »

susceptibles. Cette hypothèse implique notamment que, lorsque *p* est une argumentation (par exemple *si a, b* ou *même si a, b*), l'application d'une interrogation totale à ces deux enchaînements constitue une certaine façon, à coup sûr affaiblie, de les nier. On serait alors en droit de décrire le sémantisme de ces phrases interrogatives au moyen des règles de négativisation établies plus haut. Si une telle tentative réussit, c'est-à-dire si elle rend compte d'observations tenues pour assurées, on aurait alors à la fois une justification supplémentaire (mais bien sûr pas « décisive ») de nos règles sur la négativité, un renforcement de l'hypothèse rapprochant, au delà de l'argumentation externe, la négation absolue et l'interrogation, et une sorte d'explication des « faits » observés. Il reste donc à appliquer nos règles de négativisation aux enchaînements sur lesquels portent les observations présentées dans la première section, en espérant, ce faisant, établir entre ces enchaînements les rapports que nous avons « observés ».

Appliquons d'abord notre hypothèse à (3) (que je rappelle : c'est l'interrogation « Est-ce que, si la route est mauvaise, Paul viendra en voiture », portant sur un enchaînement paradoxal en DC). Nous allons, en vertu de l'hypothèse faite plus haut, et qui est une extension de la thèse Anscombe-Ducrot sur l'interrogation, considérer (3) comme une négativisation de (1) ((1)=« Si la route est mauvaise, Paul viendra en voiture »). Je n'entends bien sûr pas par là que (3), du point de vue sémantique, exprime un acte de question dont le contenu est une proposition obtenue par négativisation de (1). Il s'agit de dire que (3), pris dans sa totalité, a pour sens le résultat d'une telle opération, c'est-à-dire que son sens comporte un ensemble d'enchaînements qui sont des transformations négatives des enchaînements constituant le sens de (1). Ces derniers, sont pour nous, je le rappelle, des argumentations paradoxales du type « Route mauvaise DC utilisation de la route ». La règle sur la négativisation des paradoxaux prévoit alors que (3) est ambigu. D'une part le sens de (3) doit contenir les enchaînements paradoxaux du type « Route mauvaise PT non-utilisation de la route » -puisque certaines lectures de la négation des paradoxaux sont produites par la même opération commandant la négativisation des enchaînements non-paradoxaux. Mais (3) doit avoir d'autre part une lecture non paradoxale, manifestant même un retour à la doxa, qui consiste à évoquer les enchaînements « doxaux » de la forme « Route mauvaise DC non-utilisation de la route »⁵.

⁵ Etendre la ressemblance des interrogations et des négations « au delà » de leurs argumentations externes, cela n'implique pas que nous renoncions au projet fondamental de l'A.D.L., qui est de décrire le sens comme un ensemble d'enchaînements argumentatifs. L'extension que je propose de donner aux thèses Anscombe-Ducrot sur l'interrogation ne signifie en rien que nous mettons dans la signification des entités linguistiques (par exemple des enchaînements argumentatifs), autre chose que des argumentations. Comme je l'ai donné à entendre dans ma présentation schématique de la T.B.S., il faut, selon Marion Carel, attacher aux entités linguistiques d'autres enchaînements que leurs argumentations externes. Ces autres enchaînements forment une autre partie du sens, dont je n'ai pas parlé explicitement. Il s'agit de ce que nous appelons « l'argumentation interne » des entités : elle est constituée par des enchaînements en DC et en PT qui en constituent une sorte de paraphrase. C'est à eux que s'appliquent les règles de négativisation dont je me sers ici. Mon extension de la thèse Anscombe-Ducrot consiste ainsi à rapprocher interrogation et négation du point de vue de leur argumentation non seulement « externe », mais aussi « interne ».

⁶ On va sans doute m'objecter que les argumentations de ce dernier type sont aussi paradoxales que celles du premier. Certes, me dira-t-on, le locuteur n'est pas paradoxal et emploie le PT exigé par l'argumentation externe de *route mauvaise*, mais la description qu'il donne de Paul n'exclut pas que celui-ci ait choisi de se servir de sa voiture à cause des mauvaises conditions, donc que sa conduite exprime le même DC qui apparaît dans le sens du mot paradoxal *casse-cou* (=« c'est dangereux DC il le fait »). Je répondrai que cette description de Paul constitue une interprétation surajoutée, et que le discours lui-même n'en parle pas : il ne s'agit pas d'une ambiguïté entre deux significations l'une et

Il faut maintenant appliquer nos règles de négativisation à l'enchaînement (4) (= « Est-ce que, même si la route est mauvaise, Paul viendra en voiture ? »). Nous le concevons comme le résultat d'une négativisation de l'enchaînement transgressif (2) (= « Même si la route est mauvaise, Paul viendra en voiture »), qui évoque des enchaînements du type « Route mauvaise PT utilisation de la route ». Dans ce cas, la négativité est appliquée à une argumentation non-paradoxe et doit suivre la règle « générale », Ainsi elle changera le PT en DC, avec négativisation du second segment de l'enchaînement. Le sens de (4) doit de ce fait être constitué par des argumentations du type « Route mauvaise DC non-utilisation de la route »..

Arrivés à ce point, nous pouvons estimer avoir rendu compte (en un sens de cette expression qui sera explicité plus loin) des observations faites à propos des enchaînements (1), (2), (3) et (4). Les principes et les règles de calcul de la T.B.S. prévoient en effet que la conditionnelle affirmative (1) et la concessive affirmative (2) n'ont pas d'interprétation commune, puisque (1) évoque, et évoque uniquement, un type d'argumentation paradoxale en DC, où le mauvais état de la route est vu comme une raison de la prendre, alors que (2) évoque seulement le type d'argumentation doxale en PT, où ce mauvais état fait obstacle à la conduite automobile. Passons maintenant à leurs transformations interrogatives (3) et (4), dont nous avons admis qu'elles manifestent l'une comme l'autre une opération de négativisation. Je rappelle que nos « calculs » ont attribué à (4) (c'est-à-dire à l'interrogative en *même si*), une seule interprétation : puisque (4) est la transformation négative d'un enchaînement non-paradoxal de type « Route mauvaise PT utilisation de la route », la règle « générale » de la négativisation doit s'appliquer, et cette règle prévoit une seule lecture possible, qui appartient au type argumentatif également non-paradoxal « Route mauvaise DC non-utilisation de la route ». En revanche, pour (3) (l'interrogative en *si*), nous avons prévu son ambiguïté: puisqu'elle provient d'un enchaînement en DC paradoxal (« Route mauvaise DC utilisation de la route »), elle doit osciller entre le type paradoxal « route mauvaise PT non-utilisation de la route », et le type d'enchaînements qui manifeste le retour à la doxa « Route mauvaise DC non-utilisation de la route ». Comme cette dernière interprétation est identique à celle qui, nous l'avons dit, est nécessaire pour (4), interrogative concessive en *même si*, nous pouvons estimer avoir « calculé » ce que nous, avons, au début, observé : l'opposition entre *si* et *même si* est partiellement effacée par l'interrogation totale lorsque l'enchaînement affirmatif en *si* est paradoxal : il y a, dans ce cas, une interprétation doxale qui est toujours celle de l'interrogative en *même si*, et qui *peut* être celle de l'interrogative en *si*.

Il nous faut enfin rendre compte d'une seconde observation, à savoir le fait que ce semi-effacement ne se produit pas lorsque c'est l'enchaînement affirmatif en *même si* qui est paradoxal et celui en *si* qui est doxal. Dans ce cas les interrogatives en *si* et en *même si* restent aussi distantes que les enchaînements affirmatifs qu'elles questionnent. Ce « fait » est illustré

l'autre évoquées, mais d'une possible réaction de l'interprétant qui raisonne à partir des faits (de même, si on me dit « ce mur est blanc », je peux imaginer ou que le mur est recouvert de neige, ou qu'il s'agit de la couleur de son crépi, sans que cette alternative fasse partie des possibilités évoquées par l'énoncé lui-même). Ces problèmes font l'objet d'un article de M. Carel sur le rôle de l'argumentation dans la constitution des points de vue, qui paraîtra dans un prochain n° des *Cahiers de Praxématique*.

par l'observation des exemples (5), (6), (7) et (8), où nous avons redonné à la route le bon état souhaité par l'automobiliste doxal.

Je commence par le couple (5)-(7). Nous avons pris pour observable que l'enchaînement affirmatif conditionnel (5) (= « Si la route est bonne, Paul viendra en voiture ») n'est pas ambigu et n'a aucun caractère paradoxal, au sens ordinaire de ce terme. A ce fait correspond notre description théorique de (5) : pour nous, (5) évoque uniquement les argumentations du type doxal « Route bonne DC utilisation de la route ». Quant à (7) (= « Est-ce que, si la route est bonne, Paul viendra en voiture ? »), l'observation le donne lui aussi comme univoque, et cette univocité est prévue par notre calcul : il est traité comme une négativisation de (5), qui n'est pas paradoxal (ni au sens habituel ni, non plus -et c'est ce qui importe ici-, en notre sens de ce terme), et doit donc évoquer les seuls enchaînements du type « Route bonne PT non-utilisation de la route ».

Reste à étudier le couple (6) vs (8), c'est-à-dire « Même si la route est bonne, Paul viendra en voiture » vs « Est-ce que, même si la route est bonne, Paul viendra en voiture ». Les deux discours sont, pour l'observation naïve, paradoxaux. De plus la transformation interrogative de l'argumentation en *même si* maintient son caractère paradoxal (au sens ordinaire), comme elle maintient le caractère non-paradoxal de l'argumentation en *si* : la différence entre les deux connecteurs n'est pas effacée. C'est bien ce que calcule la T.B.S. En effet (6) évoque un type d'enchaînements en PT « Route bonne PT utilisation de la route », type qui se trouve être paradoxal au sens de la T.B.S (si l'on admet que *bon* évoque, dans l'argumentation externe que lui attache la langue, les enchaînements du type « Bon DC à utiliser »). Or nous avons posé que la négation d'un PT est univoque, qu'il soit paradoxal ou non. Ainsi (8), décrit comme une négativisation de (6), doit évoquer le type, également paradoxal, « Route bonne DC non-utilisation de la route ». (On voit facilement pourquoi notre calcul peut traiter différemment les cas où l'affirmation du *si* (=DC) est paradoxale et ceux où le paradoxe est logé dans le *même si* (=PT). Cela tient à ce que nos règles sur la négativité traitent de façon différente le DC paradoxal et le PT paradoxal. Elles posent une ambiguïté pour la négativisation d'un DC paradoxal, et non pour celle d'un PT paradoxal.)

Je résume. Il me semble avoir retrouvé par le « calcul » l'observation selon laquelle la transformation interrogative d'un *même si* paradoxal maintient le caractère paradoxal du *même si* affirmatif correspondant. Puisqu'il avait été prévu, à l'alinéa précédent, que le caractère non-paradoxal d'une affirmation en *si* est également maintenu par l'interrogation, on prévoit de ce

⁷ A la réflexion, on peut trouver dans (7) une ambiguïté -qui dépend des conditions d'énonciation. Si le locuteur ne prend pas pour accordé que Paul est particulièrement casse-cou, le *si* de (7), comme je l'ai dit, est tout à fait distinct d'un *même si*. Mais si le locuteur présuppose que Paul est un automobiliste amoureux du danger, le bon état de la route devient un obstacle à son utilisation par Paul, et le *si* de l'interrogation devient équivalent à un *même si*. L'interrogation efface donc bien, me dira-t-on, la différence entre conditionnelle et concessive. Je répondrai que, dans la situation de discours envisagée, l'affirmation (5) devient paradoxale, puisqu'elle met un DC entre les bonnes conditions de la route et son utilisation par Paul, alors que les interlocuteurs savent, vu le présupposé sur le caractère casse-cou de Paul, que le segment « utilisation de la route par Paul » a dans son argumentation externe à gauche des argumentations du type « Route bonne PT utilisation de la route par Paul ». Nous pouvons donc prévoir que, dans ce cas, l'interrogation portant sur le *si* suivra la règle de négativisation des paradoxaux, et pourra transformer le *si* en *même si*.

fait qu'il n'y a pas de lecture commune entre l'interrogation portant sur un *si* non-paradoxal et celle portant sur le *même si* paradoxal correspondant. La différence entre le connecteur conditionnel et le connecteur concessif n'est donc pas, dans ce cas, touchée par l'interrogation totale⁸ alors qu'elle l'est si le paradoxe, à l'affirmation, est du côté du *si*.

Pour finir, quelques réflexions à propos de ce qui précède.

J'ai prétendu à plusieurs reprises avoir « rendu compte » des faits signalés au début. Cela ne signifie évidemment pas qu'ils aient été « expliqués », si l'explication d'un fait linguistique consiste à le décrire de façon à ce qu'il devienne la conséquence d'une loi non-linguistique, de caractère logique, sociologique ou psychologique. La T.B.S., pas plus que l'A.D.L. en général, ne peut rien expliquer, en ce sens du mot, puisque nous nous réclamons d'un saussurianisme strict : décrire une entité linguistique, ce n'est pas, pour nous, lui faire correspondre un objet extérieur à la langue, auquel pourrait s'appliquer une loi elle-même extérieure à la langue. Rendre compte, ce ne peut être, dans cette perspective, que « calculer » à partir de définitions et de règles (même s'il s'agit, comme c'est le cas dans cet exposé, d'un calcul plus qu'élémentaire, et qui se donne pour seul mérite de ne rien emprunter à des disciplines faites pour décrire tout autre chose que la langue).

Parmi nos définitions, j'insisterai sur celle de ce que nous avons appelé « paradoxe », et qui n'a qu'un rapport accidentel avec la notion sociologique du paradoxe comme opinion contraire aux opinions habituelles. La marque de cette divergence fondamentale est que nous distinguons absolument l'idée d'enchaînement paradoxal et celle d'enchaînement transgressif (en PT), alors que le *pourtant* est vu, socialement, comme une violation de l'ordre au même titre que ces violations de la structure lexicale auxquelles nous réservons le nom de « paradoxes ». Si l'on admet les résultats présentés dans mon exposé, il faut admettre aussi que cette notion, toute abstraite et peu intuitive qu'elle est, peut servir à rendre compte de faits observables. Il en est de même pour les « enchaînements argumentatifs » ou « argumentations » que nous prenons comme constitutifs du sens des entités linguistiques (entités qui peuvent être des mots, des syntagmes, ou, comme celles qui sont l'objet des « observations » étudiées dans cet exposé, elles-mêmes des enchaînements). La conception très abstraite que nous avons de ces enchaînements, qui sont réduits aux deux types du DC et du PT, n'empêche pas qu'ils puissent servir d'instruments pour décrire une entité observable et rendre compte de ses propriétés.

⁸ On pourrait reprocher à ces « calculs » de n'avoir en rien rendu compte des observations initiales, puisque celles-ci font usage d'une notion de paradoxe qui est très différente de celle utilisée par la T.B.S., même au point de vue de leurs extensions respectives : le fait que nous calculions le caractère paradoxal (au sens de la T.B.S.) d'un enchaînement qui est intuitivement paradoxal, ne saurait donc passer pour rendre compte de ce dernier caractère. L'objection vaudrait si j'avais prétendu rendre compte du fait qu'un énoncé est ou n'est pas senti comme paradoxal, au sens ordinaire du terme. Mais tel n'est pas mon objectif. Ce dont je veux rendre compte, c'est du fait que la transformation interrogative, quelquefois rapproche sémantiquement un connecteur de l'autre, quelquefois maintient leur différence. De cela j'espère rendre compte en calculant que tantôt elle maintient, tantôt elle détruit le caractère paradoxal (au sens de la T.B.S.). Que ce caractère ne corresponde pas toujours à ce que l'on entend ordinairement par paradoxe, cela n'empêche pas que nous ayons prévu, ou, plus prétentieusement, formalisé, l'effacement ou le maintien, intuitivement sentis, d'une différence sémantique entre l'interrogation portant sur *si* et celle qui porte sur *même si*.

Je voudrais encore dire deux mots d'une objection possible : est-ce que les règles prétendument générales dont je me suis servi, par exemple celles relatives à la négation, n'ont pas été faites simplement pour rendre compte du phénomène particulier que j'étudie ? L'objection semble forte notamment quand il s'agit de la négation des paradoxaux. Si j'ai postulé que la négation d'un paradoxal en DC est ambiguë, n'est-ce pas seulement parce que cela rend prévisible l'ambiguïté de la négativisation des conditionnelles paradoxales en *si*, objet de la présente étude ? C'est pour pouvoir répondre à ce reproche que j'ai signalé, alors que mon exposé lui-même ne le demandait pas, l'existence de « mots paradoxaux » comme *masochiste* ou encore *casse-cou*. On s'apercevra que la négation de ces mots, comme celle des enchaînements, peut avoir une lecture doxale en DC aussi bien qu'une lecture paradoxale en PT (en disant que je ne suis pas masochiste, je me donne habituellement la propriété doxale de ne pas aimer souffrir, mais en disant que Paul n'est pas un parfait masochiste, je peux aussi continuer à le caractériser par l'attitude masochiste, en notant seulement qu'il lui arrive d'être infidèle à lui-même et de transgresser quelquefois son propre caractère : nul n'est parfait).

Il me faut enfin signaler que cette étude devrait être complétée par l'analyse d'enchaînements qui ne sont ni doxaux ni paradoxaux, par exemple « Si (même si) Marie vient, Paul viendra ». Ils ne sont en principe pas concernés par ce qui vient d'être dit, et pourtant leurs *si* et *même si*, soumis à l'interrogation, y ont des comportements assez semblables à ceux que j'ai notés pour les enchaînements doxaux et paradoxaux. La réponse peut consister à soutenir que ces *si* et *même si* font allusion à des régularités sous-jacentes qui peuvent être soit doxales soit paradoxales : ainsi, en disant *si*, dans l'exemple précédent, on suppose que Paul a le désir de voir Marie, et qu'il vient en vertu d'une règle doxale : « X désire faire Y DC X fait Y » (cette règle est doxale parce qu'elle appartient à la sémantique même du mot *désir* : il est difficile de décrire le désir autrement que comme une motivation à faire, et si un psychologue soutient que la vérité est à l'opposé, il soutient, à juste titre peut-être, un paradoxe). Une solution de ce genre amènerait à soutenir que tout enchaînement argumentatif est soit doxal soit paradoxal, ce qui aurait de grandes conséquences pour la T.B.S.. Mais nous sommes incapables actuellement de prendre parti sur ce point.

Textes cités :

Jean Claude Anscombe, Oswald Ducrot, 1983. *L'argumentation dans la langue*, Mardaga, Bruxelles.

Marion Carel, 1995. « Argumentation by Exception ». *Journal of Pragmatics*, vol. 24, n° 1-2, p.167-188.

Marion Carel, 2001. « Argumentation interne et argumentation externe au lexique : des propriétés différentes ». *Langages*, n°142, p. 10-21.

Marion Carel, Oswald Ducrot, 1999. « Les propriétés linguistiques du paradoxe : paradoxe et négation ». *Langue Française*, n°123, p. 27-40.

Oswald Ducrot, 1981. *Les Echelles argumentatives*, Editions de Minit, Paris. Reprise du dernier chapitre de *La Preuve et le dire*, Mame, Paris, 1973.

Oswald Ducrot, 2001. « Critères argumentatifs et analyse lexicale », *Langages*, n°142, p. 22-40.

Oswald Ducrot, Marion Carel, 1999. « Le problème du paradoxe dans une sémantique argumentative », *Langue Française*, n° 123, p. 6-26.